

# LE 100% SANTÉ



La réforme 100% Santé, voulue par le gouvernement, est applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Grâce à cette réforme, vous pouvez bénéficier d'un Reste À Charge ZERO sur certaines de vos dépenses de santé. Vitali santé s'adapte à cette réforme – sans modification des taux de cotisation qui n'ont pas augmenté depuis 5 ans.



**PSA**  
GROUPE

**DÉCOUVREZ**  
DÈS À présent L'ESSENTIEL  
de CETTE **RÉFORME**

## VITALI 100% SANTÉ : Des soins essentiels en optique, dentaire et audiologie sans Reste À Charge pour vous.

Certains soins de santé sont par nature coûteux : c'est le cas notamment des appareillages auditifs, des prothèses dentaires et des équipements optiques. Selon vos garanties santé, il se peut que ces soins ne soient pas intégralement remboursés et engendrent un Reste À Charge pour vous, c'est-à-dire que le montant de vos dépenses ne soit

pas totalement couvert par la Sécurité Sociale et votre contrat Vitali. La réforme 100% Santé vous propose au travers de « paniers de soins 100% santé » de bénéficier de prestations et d'équipements de qualité en optique, dentaire et audiologie pris en charge intégralement, **sans frais supplémentaire à votre charge.**

### À COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020

Les professionnels de santé ont l'obligation de se conformer aux nouvelles nomenclatures de remboursement de frais de santé (coûts et nature des soins, prix limite de vente). Votre contrat Vitali doit intégrer le 100% Santé pour **rester responsable et ne pas subir de taxes supplémentaires.**

#### Votre nouveau contrat Vitali 100% Santé comprend donc :

**Un Panier 100% SANTE** c'est-à-dire un ensemble de soins essentiels et de qualité qui répondent à des critères précis en matière d'équipements et de matériaux utilisés :

- Vos soins en optique, dentaire et/ou audiologie sont encadrés. Ils doivent **respecter les matériaux et équipements** strictement **définis** par les pouvoirs publics.

- Votre **Reste à Charge est de ZERO.** L'intégralité de vos soins sera remboursée par la Sécurité Sociale et votre contrat Vitali.

**Un PANIER « HORS 100% SANTE »** c'est-à-dire un ensemble de soins dont les matériaux et équipements sont à choisir librement :

- Vos soins de **santé sont libres et sont remboursés** conformément à vos garanties Vitali.

- Cela signifie que, selon vos garanties, ils peuvent ne pas être intégralement couverts par votre contrat Vitali et par conséquent **entraîner un Reste à Charge pour vous.**

Les partenaires sociaux ont veillé à ce que cette mise en conformité n'impacte pas le caractère **solidaire et responsable** de notre contrat. **Vos taux de cotisations n'augmentent pas pour la 5<sup>ème</sup> année.**

### PANIER DE SOINS 100% SANTÉ



#### OPTIQUE

Vous avez la possibilité de choisir parmi **35 montures** (20 pour les enfants) d'une valeur de **30 €**. L'ensemble des corrections est concerné et les verres comporteront des traitements anti-rayures et anti-UV, anti-reflets, et pourraient être amincis.



#### DENTAIRE

La prise en charge d'une prothèse dans le panier 100 % santé **dépend des matériaux** et de la localisation de la dent (visible ou non).



#### AUDIOLOGIE

Vous bénéficiez de la **prise en charge intégrale** d'équipements de qualité tant par leur esthétique que par leurs performances techniques.

**BON À SAVOIR :** Vous restez toujours libres de choisir des équipements et matériaux hors du panier 100% santé.

## 1<sup>er</sup> Janvier 2020



## 1<sup>er</sup> Janvier 2021



## VITALI 100% SANTÉ... EN PRATIQUE

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les professionnels de santé ont l'obligation de vous proposer les soins et équipements disponibles dans le panier 100% SANTE.

### DENTAIRE

Votre dentiste a l'obligation de vous établir deux devis :

- Un devis « 100% Santé »
- Un devis « Hors 100% Santé »

Les devis établis doivent comporter notamment la description précise et détaillée du traitement envisagé, les matériaux utilisés et le montant des honoraires correspondant au traitement envisagé.

### Exemple de COURONNE SUR UNE INCISIVE OU UNE 1<sup>ÈRE</sup> PRÉMOLAIRE.

Chiffres indicatifs calculés sur les bases tarifaires 2018.

#### 2020 - 2021

AUJOURD'HUI Couronne céramo-céramique Coût moyen (700 €)	LE PANIER 100% SANTÉ* Couronne céramo-métallique (500€) ou céramique sans Zircone (440€)	LE PANIER HORS 100% SANTÉ* Couronne céramo-céramique Coût moyen (700 €)
<b>VITALI ESSENTIEL</b> 302 € Reste À Charge <i>Hors réseau Kalixia (anciennement Kalivia)</i>	0 € Reste À Charge	302 € Reste À Charge <i>Hors réseau Kalixia (anciennement Kalivia)</i>
<b>VITALI OPTION</b> 249 € Reste À Charge	0 € Reste À Charge	249 € Reste À Charge

#### 2022

<b>VITALI ESSENTIEL</b>	0 € Reste À Charge	256 € Reste À Charge <i>Hors réseau Kalixia (anciennement Kalivia)</i>
<b>VITALI OPTION</b>	0 € Reste À Charge	196 € Reste À Charge

**BON À SAVOIR :** La prise en charge de votre prothèse dépend des matériaux (métallique, céramo-métallique, zircone, ...) et de la localisation de la dent (visible ou non visible).

### OPTIQUE

Votre opticien a l'obligation de vous présenter un devis « panier 100% santé » c'est-à-dire :

- Une monture de lunettes qui respecte les normes européennes et le prix maximum de **30 €**.

- Des verres traitant l'ensemble des troubles visuels.

Les verres seront conformes au traitement anti-rayures, anti-UV, anti-reflets. Les verres pourront être amincis en fonction du trouble.

## OPTIQUE - Équipement renouvelable tous les 2 ans

Exemple de remboursement : équipement adulte - Garantie standard sur la base d'un coût moyen. Chiffres indicatifs calculés sur les bases tarifaires 2018.

2020 - 2021

AUJOURD'HUI	LE PANIER 100% SANTÉ	LE PANIER HORS 100% SANTÉ
<b>VITALI ESSENTIEL</b> 350 € frais réels <i>Dont 150 € de monture et 200 € de paire de verres (unifocaux de classe A, cylindre 0 à +4, sphère négative de -4 à -6)</i>	135 € frais réels	350 € frais réels
23 € Reste À Charge <i>Dans le réseau Kalixia</i>	0 € Reste À Charge	50 € Reste À Charge <i>Dans le réseau Kalixia</i>
69 € Reste À Charge <i>Hors réseau Kalixia</i>		100 € Reste À Charge <i>Hors le réseau Kalixia</i>
<b>VITALI OPTION</b> 0 € Reste À Charge	0 € Reste À Charge	0 € Reste À Charge

**BON À SAVOIR :** Vous pouvez choisir une combinaison panier 100% SANTE et panier hors 100% santé. Par exemple, des verres du « panier 100% SANTE » + une monture du panier hors 100% santé.

## AUDIOLOGIE (Mise en oeuvre progressive dès 2020 et totale à partir de 2021)

Votre audioprothésiste a l'obligation de vous proposer un devis « panier 100% santé ». L'audioprothésiste doit vous aider à choisir la solution la plus adaptée à vos besoins et vos attentes.

Exemple de remboursement : appareillage - Garantie standard sur la base d'un coût moyen. Chiffres indicatifs calculés sur les bases tarifaires 2018.

2020

AUJOURD'HUI	LE PANIER 100% SANTÉ	LE PANIER HORS 100% SANTÉ
<b>VITALI ESSENTIEL</b> 1 700 € frais réels	1 100 € frais réels	1 700 € frais réels
920 € Reste À Charge	190 € Reste À Charge	790 € Reste À Charge
<b>VITALI OPTION</b> 0 € Reste À Charge	0 € Reste À Charge	

2021

<b>VITALI ESSENTIEL</b>	950 € frais réels	1 700 € frais réels
	0 € Reste À Charge	660 € Reste À Charge
<b>VITALI OPTION</b>	0 € Reste À Charge	

**BON À SAVOIR :** Tous les 4 ans, la caisse de Sécurité sociale prend en charge le renouvellement de votre équipement.



Vitali 100% Santé apportera une **meilleure couverture** avec un **gain de pouvoir d'achat** pour les salariés et une **5<sup>ème</sup> année consécutive sans augmentation tarifaire**.

**Demander systématiquement** à votre praticien un **devis 100% Santé** et un **devis hors 100% Santé**.

**Ne communiquez jamais vos garanties** à vos praticiens.



Le Call Center Aon Vitali est à votre disposition : du **lundi au vendredi de 8h30 à 18h** au **01.73.10.30.54** ou **10.210** depuis les sites du **Groupe PSA**.